

**Pourquoi**  
Le Soir répond à vos questions

## Pourquoi y a-t-il si peu de places d'accueil pour les enfants placés par décision judiciaire ?

Une question de Christiane, de Fleurus.

Avi, de Bruxelles, et Christian, d'Uccle, ont posé une question similaire.

## Pourquoi est-ce si difficile de trouver de l'aide pour des parents atteints de démence sénile ?

Une question de Josette, de Charleroi.

Trouver un soutien lorsque l'un de vos proches se retrouve soudainement frappé par une démence sénile serait-il aussi essentiel que compliqué ? A entendre la présidente de la Ligue Alzheimer, le premier réflexe est de s'informer. « Cette question comprend une forme de reproche doublée d'un appel à l'aide », analyse Sabine Henry. « L'annonce d'une démence ou d'un Alzheimer que ce soit pour la personne concernée ou son entourage va provoquer dans la majorité des cas un état de saisissement. On est pétrifié et si on ne s'est pas intéressé au préalable à cette question, on tombe des nues. » Un choc qui peut entraîner une réaction dans la précipitation. « En affirmant qu'il n'y a rien plutôt qu'en disant je n'ai rien trouvé. Ce n'est évidemment pas une cri-

tique envers les aidants, ce processus est bien naturel mais l'acceptation de cette nouvelle et les perspectives sont souvent mises en suspension, on peut appeler ça un déni d'une réalité qui s'impose. » Pour éviter cette étape, l'important est d'être informé dès l'annonce de la maladie. « Il y a 20 ans, nous avons envoyé aux généralistes du pays un mémo rappelant qu'il ne peut y avoir de diagnostic sans information, le tout accompagné de notre numéro de téléphone gratuit. Je n'ai pas eu beaucoup de feedback, il y a chez certains médecins et intermédiaires de première ligne une méconnaissance de l'importance de mettre en avant les perspectives d'aides. C'est regrettable car cela n'aide pas les personnes à raccourcir cette période d'acceptation et d'adaptation. » Un écueil que l'on peut toutefois franchir, notamment via le soutien de la Ligue, par téléphone ou

via le net. « Nous prenons en charge la formation en première ligne, nous pouvons guider celles et ceux qui nous contactent. » L'écoute permet d'y voir plus clair. Et de trouver des clés. Notamment grâce aux Alzheimer cafés organisés par la Ligue à l'attention des aidants. De quoi permettre aux familles de partager leurs expériences et trouver de l'aide en vue de rendre plus supportable la vie avec une maladie. « La difficulté réside donc plus dans la communication que dans l'aide réelle, qu'il s'agisse par exemple d'une recherche d'une aide à domicile pour encadrer la personne et lui permettre de rester active et de sortir », appuie la présidente qui conclut : avant de dire qu'il n'y a rien ou que c'est difficile, « il est important de savoir, par exemple, si vous avez contacté votre commune, votre mutualité ou si vous en avez déjà parlé à vos voisins. Il faut élargir le champ des

De fin août à début septembre, « Le Soir » a collecté 1.083 questions auprès de ses abonnés, qui ont pour point commun de débiter par « pourquoi ». C'est désormais à la rédaction de jouer : chaque jour, elle répond autour d'un thème ayant suscité, chez vous, un vif intérêt.

SANDRA DURIEUX

Les enfants qui sont retirés à la garde de leurs parents par décision judiciaire sont pris en charge par les services de protection de la Jeunesse (SPJ) qui dépendent du secteur de l'Aide à la jeunesse, une compétence communautaire régie, côté francophone, par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les chiffres que nous évoquons ici concernent uniquement le sud du pays et pas la Belgique dans son ensemble, la situation en Flandre pouvant être différente.

L'insuffisance de places d'accueil pour les enfants ne pouvant pas être pris en charge par leurs parents est une situation dénoncée de longue date par l'ensemble des acteurs de l'Aide à la jeunesse du sud du pays. Depuis près d'un an maintenant, les travailleurs des services publics (les fonctionnaires de l'aide à la jeunesse qui encadrent les familles) et des organismes privés (ceux qui accueillent et prennent en charge les enfants dans les différentes structures disponibles sur tout le territoire) ont entamé un mouvement de grève pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail causée par un manque d'effectifs, de moyens et de places d'accueil notamment pour les enfants en danger dans leur famille.

### Des raisons essentiellement d'ordre budgétaire

Selon les derniers chiffres disponibles, plus de 41.000 enfants ont été pris en charge au moins une journée par les services de l'Aide à la jeunesse en 2021. Cette prise en charge ne signifie pas automatiquement un retrait du milieu familial. Au contraire, l'accompagnement de l'aide à la jeunesse se fait dans la majeure partie des cas au sein même des foyers, avec les parents et leurs enfants. Quand ce maintien n'est plus possible alors le juge de la jeunesse peut décider de placer l'enfant dans une structure extérieure, si possible la plus adaptée à sa situation : une pouponnière, une structure pour les fratries ou encore celles adaptées aux différents handicaps. Pour l'ensemble des acteurs de l'aide à la jeunesse, travailleurs ou décideurs politiques, les besoins de prise en charge ne sont pas rencontrés. Faute d'objectivation, il faut se baser sur un recensement effectué par la CSC il y a quelques semaines, pour évaluer ce besoin. En Fédération Wallonie-Bruxelles, près de 4.000 enfants ne recevraient pas l'aide à laquelle ils devraient, soit 2.500 besoins d'accompagnement en famille qui ne sont pas assurés et 1.500 places d'accueil, notamment d'urgence, qui manquent pour les enfants retirés à la garde de leurs parents.

possibles. Nous avons créé le concept "villes et communes amies démence" avec lesquelles nous entretenons un partenariat pour favoriser une approche directe avec les citoyens qui habitent ces lieux. Dans chaque ville il y a un agent que nous avons

formé et qui est disponible à l'écoute des interrogations de chacun. Ce n'est ni un médecin ni un assistant social mais plutôt une grande oreille. » PATRICE LEPRINCE

Des renseignements sont disponibles au 0800 15 225 ou soutien@alzheimer.be

## Pourquoi la société n'accepte pas les relations avec une grande différence d'âge ?

Une question de Julie, de Liège.

Les raisons sont essentiellement d'ordre budgétaire. « La Communauté française n'a pas de possibilité de levée d'impôt et doit composer avec les budgets fixés alors que les matières qui la composent sont budgétairement très gourmandes (l'enseignement, la culture, le sport, l'aide à la jeunesse). Dès lors on assiste depuis des années à un saupoudrage des moyens financiers dans les différentes matières, qui sont sous-financées », explique Pierre Boulanger, secrétaire permanent de la CSC en Fédération Wallonie-Bruxelles. « Une autre raison est l'augmentation imprévue du nombre de dossiers et de la difficulté de ceux-ci surtout depuis le covid. »

La mobilisation des travailleurs semble toutefois peu à peu porter ses fruits. Le secteur de l'Aide à la jeunesse – dont le budget total avoisine les 400 millions d'euros – a bénéficié d'un refinancement à hauteur de 65 millions d'euros ces cinq dernières années et près de seize millions supplémentaires ont été octroyés lors du dernier conclave budgétaire. En juillet dernier, les services de protection de la jeunesse (SPJ) et d'aide à la jeunesse (SAJ) ont obtenu l'engagement de 47 équivalents temps plein (ETP) pour compléter le cadre déterminé... en 2012. En septembre, la nouvelle ministre de l'Aide à la jeunesse, Françoise Bertieaux (MR) a décidé d'y ajouter 18 ETP. Près de 500 besoins de prises en charge ont également été financés ces dernières années. Porté par la voix des travailleurs, le refinancement du secteur semble donc bel et bien engagé même si sur le terrain, chaque jour, des conseillers de l'aide à la jeunesse se démènent pour trouver des solutions d'accueil d'urgence pour les enfants en danger.

Bien connue en sociologie, la théorie de l'homophilie énonce le principe d'affinités par ressemblance à savoir cette tendance qui nous anime à n'aimer que ce qui nous ressemble. « Et de nombreuses études menées sur ce sujet montrent que la grande majorité des couples sont basés sur ce principe », explique Sarah Galdiolo, professeur de psychologie à l'UMons, spécialiste du couple. « C'est-à-dire que les partenaires sont proches sociodémographiquement : ils sont de la même génération, issus du même milieu socio-économique, etc. » La représentation sociale du couple est donc associée à ce principe et quand celui-ci est différent, notamment par la différence d'âge, cela crée une dissonance dans ce que la société « attend » d'un couple et donc une forme de rejet. « Les personnes qui vivent dans une relation atypique – différence d'âge, de culture... – peuvent se dire qu'ils s'en fichent du regard des autres mais un couple n'est pas une île. Il y a forcément des interférences sociales qui l'atteignent. Le couple, son entité, a besoin d'une sorte de validation sociale qu'il peut trouver simplement auprès de ses proches ou ses amis. Ou alors aussi au sein d'une communauté qui partage les mêmes caractéristiques et la même représentation sociale du couple. » S.DX

? Pourquoi l'avenir appartient à la fibre ?  
Parce qu'elle est plus écologique et durable

Découvrez-en plus sur [proximus.be/fibre](https://proximus.be/fibre)

proximus